

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 52 032

Date d'envoi de convocation : 13 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230320-DEAF202352032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 20 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Françoise DEGENETAIS, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Denis RIOULT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILE, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Louis ROUSSELIN (pouvoir à Olivier ROCHE), Michel MAILLARD (pouvoir à Didier GERVAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Françoise DEGENETAIS).

Secrétaire de séance : Sylvain CHICOT

Objet : désignation du secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le tableau du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner Sylvain CHICOT qui remplira les fonctions de secrétaire au cours de la présente séance.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire.

Olivier ROCHE

